

Sonnerie des cloches le Samedi Saint

Dans les villes où il y a plusieurs églises, on ne doit sonner les cloches d'aucune d'elles avant celles de l'église principale.

(LEVASSEUR. *Cérémonial*
selon le rite Romain.)

Cérémonie religieuse

Le 19 mars, au Couvent des Sœurs Servantes du Saint-Cœur de Marie, à Limoilou, a eu lieu une bien touchante fête religieuse. Huit jeunes filles ont reçu le voile de novice :

Mlles Cécile Laverdière, de Berthier en bas, en religion Sœur Saint-Etienne; Florida Dumas, de Berthier en bas, en religion Sœur Marie-Bernadette; Fédera Hudon, de Saint-Pascal, en religion Sœur Marie-Antoinette; Alphonsine Grenier, de Saint-Ephrem, en religion Sœur Sainte-Rose de Lima; Octavie Arsenault de Saint-Bonaventure, en religion Sœur Saint-Augustin; Angéline Giguère, de Saint-Sauveur, Québec, en religion Sœur Sainte-Agathe; Marie-Ange Bernard, de Saint-Victor, en religion Sœur Marie-Anne-de-Jésus; Anna-Marie Ouellet, de Limoilou, en religion Sœur Marie-Joseph;

Cinq novices ont prononcé leurs premiers vœux :

Les Rvdes Sœurs Sainte-Gertrude, de Saint-Pascal; Sainte-Marcelle, de Saint-Ubald; Marie des Anges, de Saint-Ubald; Sainte-Joséphine, de Saint-Ubald; Marie de Jésus, de Saint-Victor.

La cérémonie était présidée par Sa Grandeur Monseigneur l'Auxiliaire, assisté du Révérend Père Etienne, aumônier de la Communauté et de M. l'abbé Carrier de Jacques-Cartier. Etaient présents au chœur le Révérend Père Valiquette de Saint-Sauveur, et le Révérend Père Vital, pro-curé de Limoilou.

Causeries historiques

QUELQUES CONVERSIONS CÉLÈBRES AUX ETATS-UNIS

M. THAYER

(*Suite et fin.*)

ETATS-UNIS

D'après M. G. Shea, M. Thayer se rendit, en 1794, à Alexandria, dans la Virginie; mais la nature du ministère qu'il dut